



MISSION ARCHÉOLOGIQUE FRANCO-ÉGYPTIENNE DE THÈBES-OUEST  
MAFTO-UMR 8220 CNRS/LAMS  
ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE DU RAMESSEUM  
MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET EUROPÉENNES  
CONSEIL SUPRÊME DES ANTIQUITÉS DE L'ÉGYPTE/CSA  
CENTRE D'ÉTUDE ET DE DOCUMENTATION SUR L'ANCIENNE ÉGYPTE/CEDAE  
NOVEMBRE 2013 — DÉCEMBRE 2013



**MISSION ARCHÉOLOGIQUE FRANCO-ÉGYPTIENNE**  
**DE THÈBES-OUEST**

---

MAFTO-LAMS/UMR 8220 CNRS-ASR — CEDAE-CSA

**LE RAMESSEUM**  
TEMPLE DE MILLIONS D'ANNÉES DE RAMSÈS II  
ET  
LA TOMBE DE RAMSÈS II [KV.7]

\*

[VINGT-CINQUIÈME CAMPAGNE]

**PARTENAIRES**

MINISTÈRE FRANÇAIS DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET  
EUROPÉENNES (MAEE)

ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE DU RAMESSEUM (ASR)

CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE (CNRS)

CONSEIL SUPRÊME DES ANTIQUITÉS DE L'ÉGYPTE (CSA)  
MINISTRY OF STATE FOR ANTIQUITIES

CENTRE D'ÉTUDE ET DE DOCUMENTATION SUR L'ANCIENNE  
ÉGYPTE (CEDAE)

# MISSION ARCHÉOLOGIQUE FRANCO-ÉGYPTIENNE DE THÈBES-OUEST

---

MAFTO-LAMS/UMR 8220 CNRS-ASR — CEDAE-CSA

## RAPPORT DES ACTIVITÉS SCIENTIFIQUES

NOVEMBRE — DÉCEMBRE 2013

### DIRECTION DE LA MISSION FRANCO-ÉGYPTIENNE

Dr. Christian LEBLANC (Directeur de la MAFTO-LAMS/UMR 8220-ASR)  
M. Zaghloul EBEIDALLAH MOHAREB (Directeur général du CEDAE)

### DIRECTION RÉGIONALE DU CONSEIL SUPRÊME DES ANTIQUITÉS

M. Abdel Hakim KARRAR (Directeur général des Antiquités de Haute-Égypte)  
Dr. Mohamed ABD EL-AZIZ (Directeur des Antiquités de Thèbes-Ouest)

### INSPECTION DES ANTIQUITÉS ET RESTAURATION CSA-CEDAE

M<sup>elle</sup> Sherine MOHAMED HOSNY (CSA), M. Magdi AHMED MAHMOUD SHAKER (CEDAE),  
M. Sameh MOHAMED ZAKI (CEDAE), M. Alaa HUSSEIN MAHMOUD (CSA), M. Ahmed  
MOHAMED ALI (CSA/Restauration).

### MEMBRES DE LA MISSION

**Égyptologues** : Magdi AHMED MAHMOUD SHAKER (CEDAE) ; Christian LEBLANC (CNRS-UMR 8220/LAMS-ASR) ; Sameh MOHAMED ZAKI (CEDAE). **Architecte-archéologue** : Eraldo LIVIO (ASR). **Restaurateurs, sculpteur et tailleurs de pierre** : Sayed ABOULMAGD AHMED (CSA) ; Eric DESÈVRE (ASR) ; Daniel ESMOINGT (ASR) ; El-Azab HASSAN MOHAMED MOUSSA (CSA) ; Mohamed HUSSEIN ABDALLAH (CSA). **Ingénieur** : Michel DUBOIS (ASR).

## INTRODUCTION

En raison des événements qui ont secoué l'Égypte au cours du mois d'août 2013 et des répercussions que ces derniers ont entraîné sur l'organisation des missions archéologiques, la MAFTO et le CEDAE n'ont pu assurer qu'une campagne conjointe restreinte qui s'est déroulée à Louqsor du 4 novembre au 31 décembre. Pour cette raison, les travaux effectués sur les chantiers ont été tout particulièrement ciblés. Au Ramesseum, ils ont porté sur la fouille du palais royal attenant à la première cour du temple et sur la restauration et la valorisation de certains secteurs de l'édifice de pierre et de ses dépendances (PCR, BCS et STN). Dans la Vallée des Rois, seule une opération à caractère technique a pu être conduite dans la tombe de Ramsès II (KV.7). Malgré la réduction de ses effectifs, cette XXV<sup>ème</sup> campagne a néanmoins permis d'avancer non seulement ses programmes en cours, mais également d'aboutir à des résultats tangibles et même encourageants.

Au Ramesseum, la fouille du palais royal (PRL) entreprise l'an dernier, a pu s'étendre à tout le périmètre du bâtiment, révélant notamment l'ensemble des annexes latérales bordant la salle de réception et la salle du trône. Dans le même temps, les équipes ont dégagé tout le corridor ouest, par lequel on accédait aux appartements privés du roi. Des structures, en terre crue, mises au jour au fond de ce long et large couloir, confirment une réoccupation de cet espace après l'abandon du palais. Dans l'une des salles-annexes donnant sur la salle du trône, ont été retrouvés, au niveau du sol, plusieurs fragments jointifs d'un beau claustra. Parallèlement à la fouille, la restauration des éléments d'architecture en pierre a pu être assurée : l'estrade de la salle du trône a été rétablie à son niveau antique, et plusieurs bases de colonnes altérées par une tenace présence végétale, ont été nettoyées, consolidées et jointoyées pour éviter toute récurrence.

Dans le complexe sud-est (STN) fouillé en 2011 et en grande partie restitué l'an dernier, il a été possible d'achever le programme de valorisation des lieux. Un dallage en pierre a été posé dans la cour et des dalles de terre crue dans le couloir qui donnait accès à cet ensemble de bâtiments. Des jambages en grès, ont été également remis en place à deux des portes de cet ensemble où semble avoir siégé, au cours du règne de Ramsès II, une partie de l'administration du temple.

À l'intérieur de la première cour du Ramesseum (PCR), les travaux ont essentiellement porté sur le colosse de Touy, mère de Ramsès II, en cours de restauration. Son remontage partiel, effectué en 2011-2012, nécessitait la restitution des pieds de la reine et le jointoiment des blocs du socle. Ces opérations ont pu être effectuées pendant cette mission et devront être complétées par un travail de finition lors de la prochaine campagne. Plusieurs bases de colonnes du portique sud ont été également traitées par les restaurateurs selon le même procédé utilisé pour celles du palais royal. Enfin, le long du bas-côté sud (BCS) du temple proprement dit, le travail de restitution des éléments d'architecture disparus en surface de plusieurs salles latérales a été poursuivi, selon un programme mis en oeuvre l'an dernier, afin de rétablir une lisibilité de ce secteur de l'édifice. Le mur sud fermant la grande salle hypostyle a pu être remonté sur une assise de pierre, sur toute sa longueur.

Dans la Vallée des Rois, la tombe de Ramsès II (KV.7) a été ouverte pour y installer un réseau électrique sur cent seize mètres de long, permettant d'éclairer les corridors et les salles, en vue d'une prochaine reprise des travaux de fouille et de confortement dans cette sépulture.

Comme chaque année, la Mission a participé à l'encadrement par et pour la recherche de jeunes chercheurs. Outre un stage de formation en archéologie dont a bénéficié M<sup>lle</sup> Nagat Mahmoud Taya, en poste à l'inspectorat des antiquités de Gournah, le directeur de la MAFTO a dirigé le 23 décembre, à la demande de la direction des antiquités, un séminaire sur les techniques de fouille et les procédés de restauration pour quarante inspecteurs et guides touristiques de Louqsor, suivi d'une visite exhaustive, le 25 décembre, du site du Ramesseum.

Le 18 novembre 2013, la Mission a accueilli sur le chantier une délégation du Conseil Suprême des Antiquités de l'Égypte, conduite par le Dr. Mohamed Abd El-Maqsoud, directeur général des secteurs pharaoniques et le Dr. Mohamed Abd El-Aziz, directeur des antiquités de Gournah. À cette occasion, la délégation a pu prendre connaissance des travaux de recherche et de restauration effectués par l'équipe franco-égyptienne. Nous avons eu également l'honneur de recevoir, le 5 décembre 2013, Son Excellence M. David M. Satterfield, ambassadeur des États-Unis en République Arabe d'Égypte, qui a exprimé sa grande satisfaction pour les travaux de fouille et de valorisation menés dans le temple de Ramsès II. Enfin, dans le cadre de l'information scientifique, nous avons également accueilli sur le site, le 8 décembre, l'Université du Six Octobre (Faculté du Tourisme) dont les étudiants, conduits par le Prof. Dr. Mohamed Abd El-Hamid Shimy, ont bénéficié d'une visite guidée par le directeur de la Mission.

Bien qu'organisée dans des conditions inhabituelles, cette nouvelle saison archéologique a pu se dérouler avec succès, grâce à la bienveillance de plusieurs autorités et institutions. Nous tenons à remercier tout particulièrement pour leur indéfectible soutien, le Prof. Dr. Mohamed Ibrahim Ali, ministre d'État des Antiquités, M. Moustapha Amin, secrétaire général du Conseil Suprême des Antiquités de l'Égypte, le Dr. Mohamed Abd El-Maqsoud, directeur général des secteurs pharaoniques au CSA, le Dr. Mohamed Ismaïl, directeur du Département des Missions archéologiques étrangères (CSA), M. Zaghoul Ebeidallah Mohareb, directeur général du CEDAE (CSA), M. Abd El-Hakim Karrar, directeur des Antiquités de Louqsor, Dr. Mohamed Abd El-Aziz et M. Nour Abdel Ghaffar Mohamed, respectivement directeur et directeur-adjoint des Antiquités de Thèbes-Ouest (Inspectorat de Gournah). Pour leur aide efficace, nous sommes également redevables à M. Philippe Walter, directeur du LAMS (UMR 8220-CNRS), M. Jean-Luc Lavaud, conseiller de coopération et d'action culturelle et directeur de l'Institut Français d'Égypte au Caire, M. Antoine Hatzenberger, attaché de coopération scientifique et universitaire (Ambassade de France), et M. Adelino Braz, chef du Pôle Sciences Humaines et Archéologie (Commission des Fouilles au Ministère des Affaires Étrangères et Européennes/MAEE), à qui nous exprimons notre vive reconnaissance. Enfin, il nous est agréable de remercier chaleureusement les membres de l'Association pour la Sauvegarde du Ramesseum (ASR), et nos généreux donateurs et mécènes — en particulier la National Société Générale Bank (NSGB Égypte), la société Colas Rail (Égypte), et à titre personnel, M<sup>me</sup> Brigitte Guichard, ainsi que M. Michel Dubois —, sans l'appui desquels nous n'aurions pu

réaliser les objectifs de cette XXV<sup>ème</sup> campagne, qui a été entièrement financée par l'ASR et une allocation de recherche du MAEE.

# LE RAMESSEUM

[cf. figure 1]

## I. TRAVAUX DE FOUILLE

### I.1. TEMPLE PROPREMENT DIT

#### I.1.1. PALAIS ROYAL [PLR] ATTENANT À LA PREMIÈRE COUR [PCR] (cf. Pl. I-A)

Équipe : Christian Leblanc (UMR 8220/LAMS-CNRS/ASR) ; Magdi Ahmed Mahmoud Shaker (CEDAE/CSA) ; Sameh Mohamed Zaki (CEDAE/CSA).

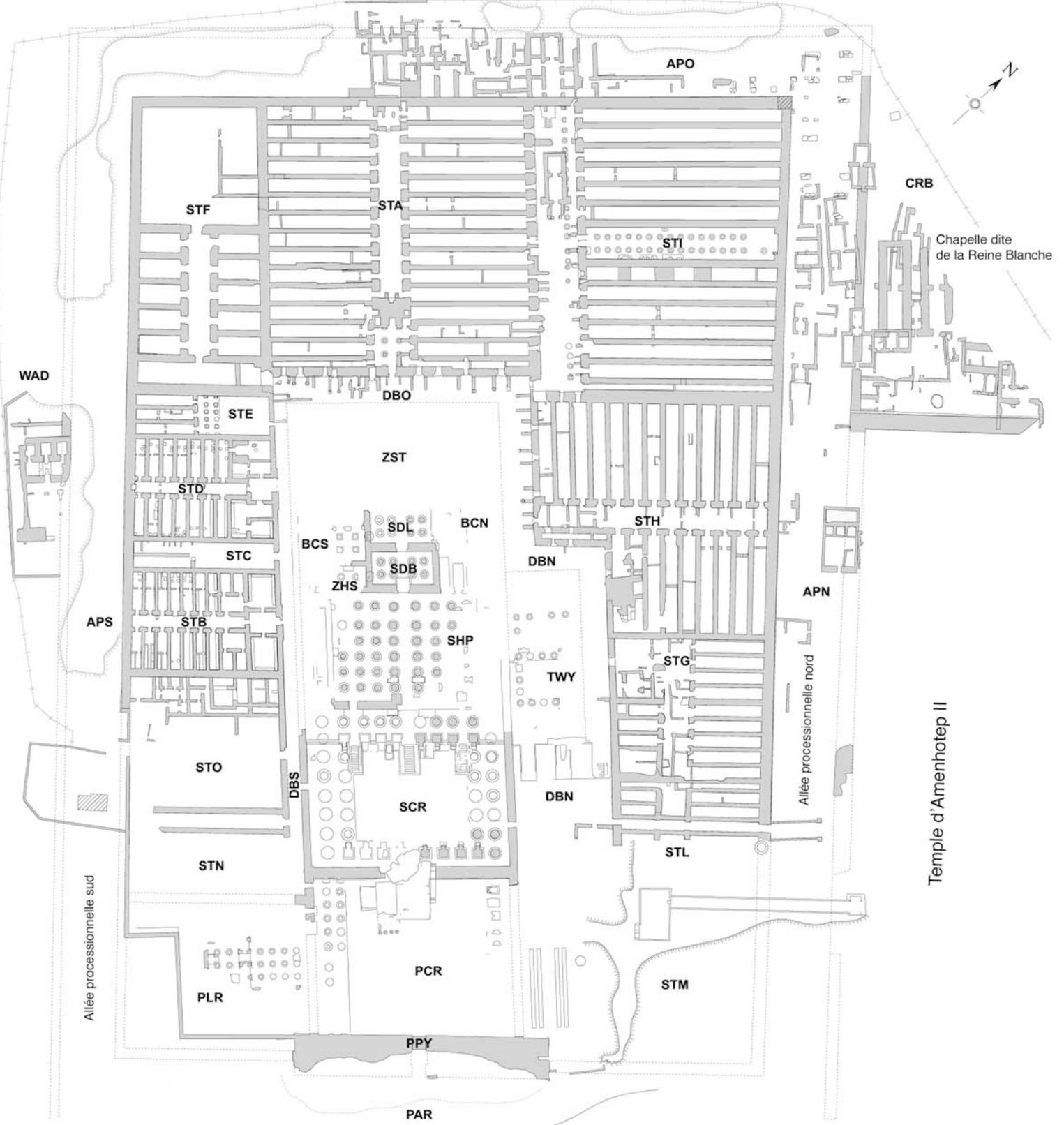
Faisant suite à la fouille entreprise en 2012, au cours de laquelle avaient été retrouvées les arases des murs ouest et sud (moitié ouest) du palais royal (cf. Pl. I-B), le dégagement qui a repris cette année a permis de mettre au jour la totalité restante de ce mur périmétral, large de 2,65m, et construit entièrement en brique crue de module ramesside. Taluté sur sa face externe, il était en revanche vertical sur sa face interne.

D'une surface de 950 m<sup>2</sup>, le palais royal du Ramesseum comprend deux parties: la première servant de salle de réception; la seconde plus personnelle au roi, ayant fonction de salle du trône. La fouille de toute sa superficie a été assurée pendant cette mission et a permis d'affiner le premier plan qui en avait été dressé en 1935 par l'Institut Oriental de l'Université de Chicago.

À son extrémité ouest, le mur sud de la première cour du temple de Ramsès II, est pourvu de deux portes. L'une, la plus à l'ouest, donne accès au corridor qui longe extérieurement le palais royal et conduit aux appartements privés du roi; l'autre un peu à l'est et distante de 5,80m de la précédente, est la seule qui introduit au palais royal. Si le noyau du palais était en pierre, tous les murs avaient été, en revanche, construits en terre crue. Très épais du fait qu'ils devaient à l'origine supporter une toiture en pierre, ils ne sont aujourd'hui conservés qu'à l'état d'arases. Les éléments de pierre encore *in situ* sont essentiellement en grès, mais on y trouve également du calcaire. On a pu constater que ces deux matériaux provenaient exclusivement de remplois, et que beaucoup — notamment les bases de colonnes — présentaient non seulement des traits de pose plus anciens, mais encore, sur leur pourtour, des traces évidentes de retailles que devaient masquer d'épais enduits. Toutes les dalles de couverture ont disparu, sans doute réutilisées dans des constructions tardives.

**La salle ou hall de réception.** On y accède depuis la première cour du temple par la porte PLR.Pt02 qui permet d'entrer dans une chambre (PLR.SA.01) de 5,90m x 3,45m, dont le sol épouse une légère pente depuis le seuil de la porte (cf. Pl. II A-B). Cette pièce est entièrement dallée en brique de terre crue de 42cm x 20cm. Elle communique avec la salle de réception par une autre porte située à l'est, pourvue d'un seuil en grès qui borde, côté ouest, la profondeur ou l'épaisseur de cette ouverture (2,55m) dallée de briques. Donnant plus l'impression d'un sas d'accès en chicane, c'est par cette seule pièce que l'on pouvait pénétrer à l'intérieur du palais. Flanquant la salle de réception, côté ouest, cette pièce est mitoyenne à

Limite de la concession



CRB  
Chapelle dite de la Reine Blanche

WAD

STF

STA

APO

STI

DBO

STE

ZST

STD

BCS

SDI

BCN

STC

ZHS

SDB

SHP

APS

STB

DBN

STH

APN

STO

DBS

SCR

DBN

STG

Allée processionnelle nord

STN

STL

Allée processionnelle sud

PLR

PCR

STM

PPY

PAR

Temple d'Amenhotep II



une autre (PLR.SA.02), de plus grandes dimensions (8,10m x 3,45m), avec entrée à l'est, et comme la précédente, entièrement dallée de briques crues de même module (cf. Pl. II-B). Sa porte était pourvue d'un seuil en calcaire, aujourd'hui très délité. En face, côté est, la salle de réception était encore bordée de trois autres chambres : PLR.SA.03 (3,60m x 2,40m), PLR.SA.04 (4,45m x 3,60m) et PLR.SA.05 (5,90m x 3,60m). La première, dont le seuil de porte en calcaire est conservé, conduisait vers la chambre PLR.SA.04, orientée sud-nord. L'emplacement de la porte ménagée dans le mur séparant ces deux pièces n'a pu être déterminé avec précision en raison de l'absence du seuil. Enfin la troisième chambre (PLR.SA.05), indépendante des deux autres et d'une surface un peu plus grande, est implantée plus au nord, mais dans le même alignement. Des éclats du seuil de sa porte, en grès, sont encore *in situ*. Le dégagement de ces structures fait clairement apparaître que les portes des chambres PLR.SA.01 (côté ouest) et PLR.SA.05 (côté est), de même que les portes des chambres PLR.SA.02 (côté ouest) et PLR.SA.03 (côté est) étaient parfaitement en vis-à-vis.

La salle de réception proprement dite (15,70 m x 15,30m) comprenait seize colonnes en grès réparties en quatre rangées de quatre, à chapiteaux palmiformes. Celles de la rangée la plus à l'ouest ont complètement disparu mais ont pu être néanmoins matérialisées au sol grâce à la présence de leurs fondations. Un seul chapiteau, très altéré et visible sur le site, provient de cette salle ou peut-être de la salle du trône dont le plafond était aussi soutenu par des colonnes du même ordre. Hormis leurs bases, ces colonnes n'existent plus en élévation, excepté pour la base PLR.SR.col.6 sur laquelle subsiste encore l'amorce du fût à cannelures. Un autre fragment de fût de même type a pu être également retrouvé pendant la fouille. En direction du sud, un épais mur en terre (2,65m), incluant quatre pilastres en grès sur sa face nord, séparait la salle de réception de la salle du trône. Un large accès central constituait la seule communication avec la salle du trône. Ce passage était revêtu de quatre dalles de grès formant seuil et ses embrasures, côté est et côté ouest, avaient reçu un parement de pierre. Au nord, entre les deux premières bases de la nef centrale de la salle de réception, prenait place l'escalier qui menait vers la fenêtre d'apparition. Cet escalier, qui comprenait quatre marches en grès, ne subsiste qu'à l'état de vestiges. Il donnait accès à une plate-forme qui faisait corps avec la fenêtre ménagée dans l'épaisseur du mur sud de la première cour. Entre ce mur et le palais royal lui-même, un remplissage a été constaté, constitué de débris divers incluant une forte concentration de tessons et tapissé en surface par des briques crues. Là où se trouvait la plate-forme reliant l'escalier de la fenêtre d'apparition au mur sud, des blocs de calcaire avaient dû servir de fondations.

**La salle du trône.** Comme pour la salle de réception, celle du trône était pourvue de chambres-annexes. Côté ouest, près de l'angle nord-ouest du mur, une porte ménagée dans son épaisseur, donnait accès à une sorte de sas (PLR.SA.06) communiquant vers l'ouest avec la salle PLR.SA.07. Cette pièce, mesurant 6,25m x 3,25m était pourvue d'une porte particulièrement soignée, comprenant un seuil en grès avec lequel devait faire corps le revêtement également en pierre, des embrasures. C'est sur ce seuil que furent retrouvés les fragments dispersés mais jointifs d'un claustra en grès orné de faucons et de cartouches royaux disqués et posés sur le signe-*nwb* (L. maxi 1,39m x h. 0,56m x ép. 0,10m) (cf. couverture rapport, photographie en bas de page). Un piquetage en surface de la pierre laisse

supposer que ce claustra avait été originellement enduit et peint, expliquant sans doute que les cartouches soient vides. Sur la tranche supérieure, de beaux hiéroglyphes sont sculptés en creux, confirmant le emploi de ce matériau à l'époque ramesside. Côté sud, la salle PLR.SA.06 permettait de se diriger vers la chambre PLR.SA.08 (5,50m x 2,95m), laquelle conduisait elle-même à une sorte de "cabinet" (PLR.SA.09), situé au fond et orienté est-ouest. De caractère plutôt intime en raison de ses petites dimensions (3,25 m de longueur x 1,95m de largeur), il était pourvu d'une porte dont il subsiste le seuil en calcaire. En pendant, trois autres chambres bordaient la salle du trône, côté est. La première (PLR.SA.10), formant comme un corridor en direction de l'est, avec à l'entrée un seuil en grès, communiquait vers le sud avec deux autres pièces mitoyennes (PLR.SA.11 et PLR.SA.12), de surfaces sensiblement identiques (13,00 m<sup>2</sup> et 14,50 m<sup>2</sup>). Le seuil de leur porte respective ayant disparu, leur accès a été restitué. Comme pour la salle de réception, nous avons pu observer que les portes des salles (PLR.SA.06) et (PLR.SA.10) se présentent en vis-à-vis.

La salle du trône (9,05m x 8,65m) était pourvue de quatre colonnes palmiformes, dont ne sont conservées que les bases. Au fond, contre le mur sud et dans la partie centrale de la salle, venait s'appuyer une estrade à corniche pourvue d'une rampe. C'est sur cette estrade en grès que prenait place le trône royal et que devait siéger Ramsès II lors de ses visites dans son palais. Une grande stèle, aujourd'hui disparue, mais encadrée à l'origine dans le mur sud comme le montre un large décrochement, se dressait juste derrière l'estrade. Elle reposait sur une fondation constituée de grès et de calcaire. De part et d'autre, les murs est et ouest de la salle du trône avaient été plaqués de montants en grès sur une longueur ne dépassant pas la profondeur de l'estrade. Le sol devait être revêtu d'un dallage en pierre comme dans la salle de réception, mais il n'en subsiste que de très maigres vestiges.

**Le corridor entourant le palais royal.** Un corridor auquel on accède par une porte (PLR.Pt01) ménagée, à l'ouest, dans l'épaisseur du mur sud de la première cour, permettait de desservir les appartements privés situés derrière le palais royal. Plus large à l'ouest et à l'est (5,10m) qu'au sud, où sa largeur n'est que de moitié, ce couloir ou déambulatoire a pu être dégagé, côté ouest, sur toute sa longueur (± 33,00 m). Encombré par des déblais sur une épaisseur de ± 1,50m, il a été nettoyé jusqu'au sol antique et a révélé plusieurs structures en brique crue.

À droite, en entrant dans le corridor, ont été retrouvées les ruines d'une première structure, longue de 5,35 m et large de 1,55m, construite en brique de module ramesside et à l'origine recouverte d'un enduit blanc sur sa face externe, comme le suggèrent les traces encore visibles. Faisant corps avec le mur qui vient buter contre la petite face sud du deuxième pylône, elle semble avoir été conçue simultanément. L'hypothèse qu'il pourrait s'agir d'un escalier n'est pas à exclure, mais semble fragilisée par le fait qu'un enduit blanc recouvrait également dans cet espace le mur reliant le deuxième pylône. Aucune accroche ou trace de marche n'a d'autre part été détectée à l'aplomb de ce mur.

En face, à gauche, et sous le niveau du sol ramesside du corridor, a été mis au jour, à 1,30m de la porte d'entrée et à 0,20m du mur périmétral ouest du palais royal, un appareillage constitué d'un lit de briques de 20cm x 45cm (cf. Pl. III-B).

Encastré dans le sol, il mesure 1,80m x 1,55m et fait penser au scellement intact d'un puits funéraire aménagé à cet endroit à une époque antérieure au règne de Ramsès II. Effectuée en fin de mission, cette découverte ne pourra être validée que lors de la prochaine campagne.

Dans la deuxième moitié du corridor ouest, en direction du sud, plusieurs murs en brique crue, épais de 0,60m, ont pu être dégagés, conservés sur une ou deux assises (cf. Pl. III-A). Construits avec des briques ramessides réutilisées, ils sont fondés directement sur le sol damé (*dakka*) du corridor. Ils appartiennent à des installations apparemment domestiques comme le suggèrent une grande auge en calcaire pulvérulent qui se trouvait dans l'une des pièces et une autre, en grès, en partie prise dans le mur ouest qui vient buter contre la petite face sud du deuxième pylône. Barrant l'accès aux appartements privés royaux, cette occupation qui est donc postérieure à la période où fonctionnait le palais royal, demeure néanmoins imprécise quant à sa datation. Les seuls indices jusqu'à présent retrouvés au sol de ces structures sont deux tessons à décor végétal typiques de l'époque ptolémaïque et une anse de jarre en terre cuite, de fabrication étrangère par sa pâte et portant une estampille en grec : [...]ANARI[...]. Cette production semble contemporaine du II<sup>e</sup> siècle avant notre ère.

Au fond du corridor, côté sud, un mur plus épais courant vers l'est et d'appareillage ramesside, devait être celui de la façade des appartements privés royaux. La fouille n'a permis cette année que d'en identifier son existence.

Si les déblais disparates évacués de ce secteur ont révélé des poteries d'époques différentes (moules à pains de divers modules, pots à marques de doigts ou *beer-bottles*, plateaux et fragments de fours, coupes et coupelles dont certaines à motif cordé, jarres ramessides à fond arrondi, petites gourdes à panse plate, coupes à fond plat débordant, fragments d'une vaisselle en calcaire et quelques animaux en terre cuite), peu d'objets en revanche ont été trouvés dans le contexte du palais royal lui-même. Outre le claustra signalé plus haut, on mentionnera surtout un récipient fragmentaire en forme de poisson (*Tilapia nilotica*), en calcaire lustré avec trou d'écoulement au niveau de la bouche (2013.PLR.03) (cf. Pl. IV-A), une petite tête de Syrien, vue de face mais partielle, appartenant sans doute à une série de dalettes en fritte glaçurée dont on connaît d'autres exemples (palais royaux de Medinet Habou et de Tell el-Yaoudieh) (2013.PLR.10), un sceau en grès portant le nom d'Ousermaât-rê-Setepenrê (2013.PLR.01) (cf. Pl. IV-B), une étude de stèle, peut-être d'un apprenti-sculpteur de l'école voisine, où figure un personnage assis (roi ?) sur un siège à pieds de félin (grès, seule la moitié inférieure est conservée = 2013.PLR.13) (cf. Pl. IV-C), une minuscule tête d'oie en fritte glaçurée, et plusieurs fragments de pots ou récipients également dans ce même matériau, et le tout d'époque ramesside.

## II. TRAVAUX DE RELEVÉS

### II.1. TEMPLE PROPREMENT DIT

#### II.1.1. RELEVÉ ARCHÉOLOGIQUE DU PALAIS ROYAL [PLR]

Équipe : Christian Leblanc (UMR 8220/LAMS-CNRS/ASR) ; Eraldo Livio (ASR).

Le relevé archéologique du palais royal entrepris en 2012 par E. Livio (mur périmétral, côté ouest; et moitié ouest, côté sud), a pu être complété cette année

grâce à la mise au jour de nouvelles structures (notamment arases de tous les autres murs, seuils de portes, et fondations des colonnes de la rangée la plus à l'ouest dans la salle de réception). La prochaine campagne devrait permettre d'ajouter à ce document, les dallages en brique des chambres-annexes de la salle de réception et de la salle du trône, ainsi que les structures découvertes dans la moitié sud du corridor ouest.

Dégagée en novembre, la portion du mur ramesside en brique crue venant buter contre la petite face sud du deuxième pylône a pu être également relevée avant sa restitution en élévation.

#### II.1.2. COLOSSE DE RAMSÈS II [PCR/SCR]

Équipe : Christian Leblanc (UMR 8220/LAMS-CNRS/ASR).

Des vérifications effectuées sur l'état de conservation du colosse en granodiorite de Ramsès II et sur les moyens qui pourraient être mis en oeuvre pour protéger les deux énormes fragments gisant au sol, ont été à l'origine de la lecture de quatre graffiti, jusque-là passés inaperçus. Gravés sur le némès qui coiffe la tête de "Soleil des Princes", il s'agit de noms de visiteurs célèbres, venus au Ramesseum aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles.

Près de l'angle supérieur du némès, côté gauche :

**DESCOSTILS**  
**AN 7**

Sommet de la tête (partie arrière du némès) :

**DEVILLIERS**  
**CASTEX**  
**Sculpteur AN 7**

**HYDE**  
**1819**

Les trois premiers sont bien connus pour avoir été des membres de la Commission des Sciences et Arts de l'Expédition d'Égypte conduite par Bonaparte. Descostils (*i.e.* Hippolyte-Victor Collet-Descostils), chimiste de formation et membre de la section de physique de l'Institut d'Égypte, accompagna le général en chef et Gaspard Monge jusqu'à l'isthme de Suez, puis gagna la Haute Égypte avec quelques autres savants chargés de collecter des informations sur le commerce, l'agriculture, les arts et les antiquités et d'examiner le régime du Nil et le système d'irrigation. Il se rendit au Ramesseum en l'an 7 (= 1799), sans doute au même moment que Jean-Baptiste Prosper Jollois, André Dutertre, Charles-François Cécile et Édouard de Villiers du Terrage, ingénieur des Ponts et Chaussées et archéologue, connu encore sous le nom de Devilliers ainsi qu'en témoigne le deuxième graffiti. Reconnaisant en ce mémorial de Ramsès II, le célèbre "tombeau d'Osymandyas" décrit par Diodore de Sicile dans sa *Bibliothèque Historique*, ils effectuèrent et publieront un relevé et plusieurs dessins de l'édifice. Parmi eux, se trouvait encore Jean-Jacques Castex, sculpteur, auteur notamment d'un modèle en cire du zodiaque de Dendara et d'un projet de tombeau pour le général Kléber qui fut assassiné au Caire, le 14 juin

1800. Le nom de Castex est encore associé à la fameuse inscription de l'an VI de la République qu'il grava sur l'un des murs du temple d'Isis à Philae, en souvenir de la campagne d'Égypte. Avec Hippolyte Nectoux, agronome et botaniste de l'Expédition, dont le nom est lisible (avec un N inversé) dans la grande salle hypostyle du temple (bataille de Dapour), ce sont les seuls savants qui ont laissé la trace de leur passage au Ramesseum.

En revanche, le nom de Hyde inscrit sous celui de Castex, avec la date de 1819, est celui d'un voyageur anglais, originaire de Manchester, qui visita l'Égypte et une partie de la Nubie. On sait que John Hyde, qui rencontra Frédéric Caillaud durant son séjour dans la vallée du Nil, se rendit aussi aux oasis de Khargah et de Dakhlah. Au Ramesseum, son nom est encore mentionné sur l'un des piliers osiriens de la seconde cour, avec la même date (cf. Gr.27, dans Ch. Leblanc et S. El-Sayed Ismaïl, *Le Ramesseum, IX-2, Les piliers "osiriens"*, CEDAE, Le Caire, 1988, p. 33 et pl. LXXVI).

Deux autres graffiti avaient été gravés à l'extrémité gauche du bandeau frontal du némès royal, mais semblent avoir été effacés. On n'en distingue que quelques lettres, mais qui ne permettent pas de restituer les noms.

### **III. TRAVAUX DE RESTAURATION ET DE VALORISATION**

#### **III.1. TEMPLE PROPREMENT DIT**

##### **III.1.1. PREMIÈRE COUR [PCR] : COLOSSE DE LA REINE TOUY**

Équipe : Daniel Esmoingt (ASR) ; El-Azab Hassan Mohamed Moussa (CSA) ; Mohamed Hussein Abdallah (CSA).

Faisant suite au remontage partiel du colosse de Touy dans la première cour du Ramesseum, deux opérations avaient été programmées dans le cadre de cette campagne : d'une part la finition de la restauration du socle sur lequel se dresse à présent la statue, puis d'autre part, la restitution des pieds de la reine qui avaient été débités et détruits à une date ancienne, sans doute lors de l'abattage de la statue (cf. Pl. VI A-B).

Le travail entrepris sur le socle concernait essentiellement le jointoiement de tous les blocs d'assises le composant, afin de lui rendre une apparence homogène avant que ne soit appliquée une patine de finition, couleur grès. Les joints ont été comblés par un mortier à base de chaux et ont reçu en surface un enduit de mouna. Quant aux pieds de la souveraine, ils ont été sculptés *in situ* dans deux blocs de grès prenant pour modèle ceux de deux colosses de reine encore en place dans le temple de Karnak. En surface, un piqueté comparable à celui du granite dans lequel est sculpté le colosse de Touy, a permis d'obtenir un rendu plus homogène et plus esthétique. Ce même principe a été adopté pour le traitement du bas-ventre de la reine, également restitué. Le sculpteur et les restaurateurs ont ensuite procédé à des tests de couleur relatifs à la patine qu'il conviendra d'utiliser pour achever ce travail. Comme pour le piédestal du colosse de Ramsès II, il a été envisagé de s'orienter vers une patine de tonalité proche du granite afin de rester en harmonie avec les parties originales.

### III.1.2. PALAIS ROYAL [PLR] ATTENANT À LA PREMIÈRE COUR [PCR]

Équipe : Christian Leblanc (UMR 8220/LAMS-CNRS/ASR) ; Éric Desèvre (ASR) ; El-Azab Hassan Mohamed Moussa (CSA) ; Mohamed Hussein Abdallah (CSA).

La fouille, puis le relevé archéologique des structures dégagées du palais royal ont permis d'entreprendre, dès cette année, la restitution en élévation de plusieurs murs en brique crue : mur périmétral (côtés ouest, sud et est) et mur de séparation entre la salle de réception et la salle du trône (cf. couverture rapport, photographie en haut de page). De même, dans le but de restructurer les espaces antiques du temple, il a été possible de combler la brèche jusque-là visible dans le mur venant buter contre la petite face sud du deuxième pylône. Désormais refermé, c'est contre ce mur que vient mourir le déambulatoire (DBS) qui longe, côté sud, le temple proprement dit, depuis le sanctuaire jusqu'à la seconde cour.

Dans la salle du trône, l'estrade en grès a pu être rétablie à son niveau d'origine, après avoir sectionné et retiré les racines d'un arbre qui avait jadis poussé près de son emplacement (cf. Pl. I-A) et causé le soulèvement d'un bloc, côté ouest. Les quatre bases de colonnes, endommagées par une végétation intempestive (*halfa*) ont été traitées et leurs joints nettoyés et colmatés à l'aide d'un mortier de chaux et d'un enduit de mouna. Cette même opération a été également effectuée pour quatre bases bipartites de la salle de réception ainsi que pour six autres du portique sud de la première cour du temple. Dans la salle de réception, les quatre colonnes manquantes de la rangée la plus à l'ouest, ont été matérialisées au sol par des briques cuites, en attente de leur restitution en grès.

Enfin, le montant intérieur droit de la porte du corridor ouest (PLR.Pt01) qui mène aux appartements privés royaux, a été conforté dans sa partie inférieure, par la pose et le scellement à la chaux de deux blocs de grès sur l'assise antique conservée.

### III.1.3. BAS-CÔTÉ SUD DU TEMPLE [BCS]

Équipe : Éric Desèvre (ASR) ; Sayed Aboumagd Ahmed (CSA) ; Reïs Badawi Mahmoud Abdel Hati et son équipe (CEDAE).

La restitution, sur une assise de pierre, des murs de la cour et des salles latérales qui bordent le temple, côté sud (BCS), a pu reprendre et progresser en direction de la seconde cour (cf. Pl. V A-B). Ce travail qui a été mené dans le périmètre mitoyen à la grande salle hypostyle (SHP), a également permis de restituer le mur sud de cette salle et d'en refermer complètement l'espace de ce côté. Dans plusieurs chambres, là où le dallage antique avait disparu, il a été restitué dans le même matériau, de même que les rampes qui facilitaient le passage d'une salle à une autre. Les blocs d'assise mis en place ont été gradinés sur leurs faces interne et externe par les tailleurs, puis jointoyés par les restaurateurs du CSA.

Ce chantier a été l'occasion de poursuivre l'encadrement de plusieurs jeunes apprentis-tailleurs égyptiens, qui bénéficient de surcroît, d'une formation locale en atelier que dirige, hors mission, Eric Desèvre en collaboration avec plusieurs tailleurs de pierre français, spécialisés dans la restauration de monuments historiques.

## III.2. DÉPENDANCES DU TEMPLE

### III.2.1. SECTEUR SUD-EST [STN] DES DÉPENDANCES

Équipe : Christian Leblanc (UMR 8220/LAMS-CNRS/ASR) ; Éric Desèvre (ASR) ; El-Azab Hassan Mohamed Moussa (CSA).

Dans le secteur STN, où la restitution des structures en terre crue a pu être effectuée l'an dernier, seuls quelques travaux restaient à mener pour achever la restauration et la valorisation de ce quartier, dont l'ordonnance architecturale comme l'implantation spatiale pourraient laisser penser que ces bâtiments avaient peut-être servi d'offices à l'administration du temple. Le sol du couloir qui donnait accès à ces dépendances a été dallé en terre crue, respectant ainsi le matériau d'origine révélé par certains vestiges encore *in situ*. Dans la cour (STN.CR01), le dallage en grès a pu être complété et posé au même niveau que les témoins antiques conservés. Enfin, deux jambages en grès ont été remis à leur emplacement pour les portes (STN.CR01pt) et (STN.SA04pt), et leurs pendants restitués dans le même matériau.

## IV.1. ENTRETIEN ET VALORISATION DU TEMPLE

### IV.1.1. PROTECTION DU RAMESSEUM CONTRE LES NUISANCES DES PIGEONS

Responsable : Michel Dubois (ASR).

L'une des conséquences désastreuses de la disparition des villages de Gournah, a été l'afflux de pigeons sauvages vers la zone agricole, puis vers les monuments qui se trouvent à proximité. Comme le temple de Ramsès III à Medinet Habou, le Ramesseum n'échappe pas, depuis 2007, à ces oiseaux qui occupent journallement les espaces de l'édifice et causent, par leurs fientes, de très graves nuisances à ses éléments architecturaux. Si aucune solution satisfaisante n'avait été trouvée jusque-là pour faire face à ce fléau, nous avons pu expérimenter cette année, avec la permission de l'Inspectorat des antiquités de Gournah, un appareil à émissions sonores reproduisant les cris de plusieurs rapaces. Cet appareil (Brid Gard Pro), installé au niveau du plafond de la grande salle hypostyle a permis d'obtenir de très satisfaisants résultats, constatés au fil des semaines de la mission. Pour connaître son efficacité à plus long terme, il a été laissé en place pour une période de plusieurs mois, à la demande des autorités égyptiennes. Sans doute faudra-t-il même en prévoir un deuxième pour assurer la protection de l'ensemble de l'édifice <sup>(1)</sup>.

<sup>(1)</sup> Cet appareil provient des USA, et est commercialisé en France par différentes sociétés. Celui-ci a été acheté chez Brid System France. Le volume sonore est de 105 DB en réglage maximum et couvre théoriquement une surface de  $\pm 4000 \text{ m}^2$  sans obstacles. À noter que les paramètres incorporés sont modulables, tant pour l'intensité de son que la répétitivité des séquences sonores.

# VALLÉE DES ROIS

## I. TOMBE DE RAMSÈS II [KV.7]

### I.1. INSTALLATION D'UN RÉSEAU ÉLECTRIQUE

Responsable : Michel Dubois (ASR).

Dans la perspective de pouvoir reprendre dans un proche avenir les travaux de fouille et de confortement dans la tombe de Ramsès II, il convenait de mettre en place une installation électrique sur toute la longueur de cette sépulture. Depuis son entrée jusqu'à la salle terminale, vingt-huit points lumineux ont pu être posés, certains au niveau du sol, d'autres au niveau des plafonds, permettant un éclairage de qualité de tous les secteurs de la structure souterraine. Tout l'ancien réseau défectueux a été supprimé et remplacé par de nouveaux câbles et spots. Comme celle conduite au Ramesseum contre les nuisances des pigeons, cette opération a été financée grâce à un mécénat privé.

## LÉGENDES DES ILLUSTRATIONS DU RAPPORT

### Couverture

Couverture (photographie en haut de page). Ramesseum. Le palais royal (PLR) attenant à la première cour du temple, à la fin de la campagne archéologique de novembre-décembre 2013. [Cliché © Christian Leblanc/CNRS-ASR].

Couverture (photographie en bas de page). Claustra découvert en plusieurs fragments lors de la fouille du palais royal du Ramesseum. Frise ajourée originellement enduite et peinte, ornée de faucons et de cartouches disqués posés sur le signe de l'or (*nwb*). [Cliché © Christian Leblanc/CNRS-ASR].

### Planche I A-B

A.- Ramesseum. Le secteur du palais royal, avant la fouille archéologique. Photographie prise en 1999. [Cliché © Christian Leblanc/CNRS-ASR].

B.- Début de la fouille archéologique du palais royal en 2012. Dégagement du mur périmétral, en brique de terre crue (côté ouest). [Cliché © Christian Leblanc/CNRS-ASR].

### Planche II A-B

A.- Ramesseum. Dégagement de la salle PLR.SA01 donnant accès la salle de réception du palais royal. [Cliché © Christian Leblanc/CNRS-ASR].

B.- Palais royal. Mise au jour des structures annexes bordant la salle de réception et la salle du trône, côté ouest. [Cliché © Christian Leblanc/CNRS-ASR].

### Planche III A-B

A.- Ramesseum. Palais royal. Corridor (côté ouest) desservant les appartements privés royaux. Installations découvertes pendant la fouille et postérieures à l'époque ramesside. [Cliché © Christian Leblanc/CNRS-ASR].

B.- Palais royal. Appareillage en brique crue dégagé près de l'entrée du corridor ouest. Peut-être s'agit-il du scellement intact d'un puits funéraire antérieur à l'époque ramesside. L'hypothèse en sera vérifiée lors de la prochaine campagne. [Cliché © Christian Leblanc/CNRS-ASR].

### Planche IV A-C

A.- Ramesseum. Palais royal. Récipient fragmentaire en calcaire lustré et en forme de poisson (*Tilipia nilotica*). Dimensions : hauteur 6,5 cm x longueur conservée 8,5 cm). [Cliché © Christian Leblanc/CNRS-ASR].

B.- Palais royal : sceau en grès au nom de couronnement de Ramsès II, et empreinte. Dimensions : hauteur 4 cm x largeur maximum 2,7 cm). [Clichés © Christian Leblanc/CNRS-ASR].

C.- Palais royal : stèle fragmentaire en grès (probablement exercice de sculpture) représentant un personnage (le roi ?) assis sur un siège à pieds de félin. Dimensions : hauteur maximum 11,3 cm x largeur maximum 11,4 cm). [Cliché © Christian Leblanc/CNRS-ASR].

### Planche V A-B

A.- Ramesseum. Bas-côté sud du temple proprement dit (BCS). Restitution, sur une assise de pierre, des éléments disparus de l'architecture. [Cliché © Christian Leblanc/CNRS-ASR].

B.- Le bas-côté sud du temple, après les travaux de restauration et de restitution effectués le long de la grande salle hypostyle. [Cliché © Jean-Claude Bouin].

## **Planche VI A-B**

A.- Ramesseum. Colosse de Touy, grande épouse royale de Sethi I<sup>er</sup> et mère de Ramsès II, remonté à son emplacement d'origine dans la première cour du temple. Sculpture des pieds restitués de la reine, par Daniel Esmoingt. [Cliché © Christian Leblanc/CNRS-ASR].

B.- Le colosse de la reine Touy avec ses pieds restitués. Une campagne sera encore nécessaire pour achever les travaux de restauration de cette monumentale statue. [Cliché © Christian Leblanc/CNRS-ASR].

## **Figure 1.**

Plan topographique du Ramesseum, et nomenclature des différents secteurs du temple et de ses dépendances. [Document © J.-F. Carlotti, G. Roesch et M. Bocquet].



A.- Ramesseum. Le secteur du palais royal, avant la fouille archéologique. Photographie prise en 1999. [Cliché © Christian Leblanc/CNRS-ASR].



B.- Début de la fouille archéologique du palais royal en 2012. Dégagement du mur périmétral, en brique de terre crue (côté ouest). [Cliché © Christian Leblanc/CNRS-ASR].



A.- Ramesseum. Dégagement de la salle PLR.SA01 donnant accès la salle de réception du palais royal. [Cliché © Christian Leblanc/CNRS-ASR].



B.- Palais royal. Mise au jour des structures annexes bordant la salle de réception et la salle du trône, côté ouest. [Cliché © Christian Leblanc/CNRS-ASR].



A.- Ramesseum. Palais royal. Corridor (côté ouest) desservant les appartements privés royaux. Installations découvertes pendant la fouille et postérieures à l'époque ramesside. [Cliché © Christian Leblanc/CNRS-ASR].



B.- Palais royal. Appareillage en brique crue dégagé près de l'entrée du corridor ouest. Peut-être s'agit-il du scellement intact d'un puits funéraire antérieur à l'époque ramesside. L'hypothèse en sera vérifiée lors de la prochaine campagne. [Cliché © Christian Leblanc/CNRS-ASR].



A.- Ramesseum. Palais royal. Récipient fragmentaire en calcaire lustré et en forme de poisson (*Tilapia nilotica*). Dimensions : hauteur 6,5 cm x longueur conservée 8,5 cm). [Cliché © Christian Leblanc/CNRS-ASR].



B.- Palais royal : sceau en grès au nom de couronnement de Ramsès II, et empreinte. Dimensions : hauteur 4 cm x largeur maximum 2,7 cm). [Clichés © Christian Leblanc/CNRS-ASR].

C.- Palais royal : stèle fragmentaire en grès (probablement exercice de sculpture) représentant un personnage (le roi ?) assis sur un siège à pieds de félin. Dimensions : hauteur maximum 11,3 cm x largeur maximum 11,4 cm). [Cliché © Christian Leblanc/CNRS-ASR].





A.- Ramesseum. Bas-côté sud du temple proprement dit (BCS). Restitution, sur une assise de pierre, des éléments disparus de l'architecture. [Cliché © Christian Leblanc/CNRS-ASR].



B.- Le bas-côté sud du temple, après les travaux de restauration et de restitution effectués le long de la grande salle hypostyle. [Cliché © Jean-Claude Bouin].



A.- Ramesseum. Colosse de Touy, grande épouse royale de Sethi Ier et mère de Ramsès II, remonté à son emplacement d'origine dans la première cour du temple. Sculpture des pieds restitués de la reine, par Daniel Esmoingt. [Cliché © Christian Leblanc/CNRS-ASR].



B.- Le colosse de la reine Touy avec ses pieds restitués. Une campagne sera encore nécessaire pour achever les travaux de restauration de cette monumentale statue. [Cliché © Christian Leblanc/CNRS-ASR].